OLUTIONS **Bimestriel** avant-première SALONS INTRALOGISTICS & SITL Dossier spécial CHARIOTS FRONTAUX ÉLECTRIQUES HISTOIRE D'ENTREPRISE **ZOOM SUR HISTOIRE D'HOMME** L'AVIS DU PRO PIERRE MAROL, DIRIGEANT D'ALSTEF QU'EST-CE QU'UN CHARIOT SPÉCIALISTE DE SOLUTIONS L'IMPRESSION ET L'IDENTIFICATION Prix au numéro: 13

ÉDITORIAL

Des giboulées... D'INFORMATIONS

ous avons profité de ce numéro de printemps pour mettre en place une nouvelle rubrique : "L'avis du pro".

Elle comprend des informations, des conseils, des idées... recueil-

lis auprès de professionnels reconnus dans leur secteur d'activité. Ces femmes et ces hommes n'hésiteront d'ailleurs pas à signer leurs écrits!

Fin mars, début avril, débuterons les salons Intralogistics & SITL, tenus conjointement à Paris Porte de Versailles. Une importante avant-première leur est consacrée, avec un accent plus particulier sur Intralogistics qui regroupera un plus grand nombre d'exposants dont le savoirfaire vous correspond plus.

Comme vous le savez, fidèles lecteurs du magazine, chaque numéro comporte une prise en main d'un chariot élévateur. Pour ceux que cela intéresse, je vous indique qu'il est possible de visionner sur notre site Internet, dans la rubrique "Galerie média",

Memoriale narrutention.fr, des vidéos très détaillées réalisées par Jocelyn Pawlickowski, notre consultant/essayeur. Équipé d'une caméra frontale haute définition, Jocelyn vous fait partager ce qu'il vit à bord, comme si vous y étiez! Cerise sur le gâteau, il donne des conseils en direct. Ces conseils venant d'un formateur CACES, ancien champion de France cariste (par 2 fois), sont toujours intéressants à prendre en compte!

Bonne lecture!

Véronique Le Voas Barat

SOLUTIONS MANUTENTION est édité par la SARL de presse B-Com au capital de 1 000 euros, 1, rue Amiral Nielly. 29200 Brest. Téléphone : 02.98.01.34.71. e-mail : infos@solutions-manutention.fr - N° de commission paritaire : 0216 T 92178.

Directrice de la publication/gérante : Véronique Barat.

www.solutions-manutention.fr

> Rédaction

Rédactrice en chef : Véronique Le Voas Barat. Tél. 02.98.01.34.71. email : v.levoasbarat@solutions-manutention.fr Ont collaboré à ce numéro : Christine Poncin, journaliste ; Jocelyn Pawlickowski, consultant/essayeur.

> Publicité et communication

Directeur de la publicité : Jérôme Barat. Tél. 02.98.01.34.71. email : j.barat@solutions-manutention.fr

> Mise en pages Corinne Méjard - www.COMeStudio.fr

Dépot légal : Mars 2015. Imprimé en UE par PPS SA. Reproduction, intégrale ou partielle des textes et des photos, interdite sans accord préalable. La rédaction n'est pas responsable des manuscrits et des photos qui lui sont envoyés ; ceux-ci ne sauraient être retournés sans accord préalable. L'éditeur décline toute responsabilité en cas d'insertion publicitaire erronée ou défectueuse. L'annonceur est seul responsable des informations transmises au support. Crédit illustrations : p 4 © jack1e, p 34 © Cobalt et p 41 © nitinkpatel

A SOLUTIONS MANUFERITON: 198

Qu'est-ce qu'un ch /ariot de manutention ATEX ?

'est une machine qui est engagée sur un site industriel ou de stockage qui comporte des zones à risques d'explosions car les produits qui s'y trouvent sont combustibles et en quantité. Une ATmosphère EXplosive peut donc se créer, soit en situation normale (fuite au niveau du joint d'une vanne par exemple), soit en situation accidentelle (fourches d'un chariot qui transpercent une rangée d'aérosols par exemple).

Les Zones à risques d'explosion

es Zones sont en 3D et sont délimitées par l'exploitant qui en a la seule responsabilité. Elles sont classées en Zones Gaz (Zone 1 et 2), Poussières (Zone 21 et 22), ou mixtes.



es chariots ATEX sont principalement des machines standard modifiées par des spécialistes agréés qu'on appelle aussi équipementiers. Ils ont l'expertise et la responsabilité de modifier la machine de manière à ce que les risques qu'elle comporte (étincelles d'origine électrique, électrostatique, et les points chauds) soient neutralisés au moyen de modes de protection normés, selon les règles de l'art, et en relation avec l'environnement de travail, c'est-à-dire avec la nature de l'ATmosphère EXplosive et le classement de zone. Ces modifications ne doivent pas changer les caractéristiques constitutives du marquage CE d'origine, et encore moins réduire les capacités de la machine, ni gêner les opérations courantes de maintenance et de réparation. D'autant que l'évolution de la principale norme européenne qui s'applique aux chariots de manutention ATEX précise, puisque besoin était, les obligations techniques et de marquage lors des



modifications. C'est pourquoi les constructeurs s'attachent désormais à mieux connaître les exécutions par les équipementiers jusqu'à s'assurer d'un partenariat qui leur permet d'apposer leur plaque unique CE ATEX Constructeur.

Ne craignez pas les risques, maîtrisez-les!

e marché des Chariots ATEX est un marché de niche (et la niche est petite) et c'est aussi un marché complexe où le Diable est dans les détails et où l'échec n'est pas une option, d'où la nécessité que les intervenants (commerciaux, techniciens ou acheteurs) soient correctement formés ou au moins informés. Ainsi, certains équipementiers sont aussi des Organismes de Formations qui délivrent des Certificats de Compétences selon un référentiel d'Organisme Notifié, pour éviter d'avoir peur de ce qu'on ne connaît pas. • J.M. Constant, directeur général de la société Centr£xpert SAS.

